

COMMUNE DE VILLEMATIER
REUNION DU 21 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un mars à 21H00, le Conseil Municipal de VILLEMATIER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances où il avait été dûment convoqué, sous la présidence de M. Jean-Michel JILIBERT Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de votants : 10
Date de convocation : 17 mars 2017
Date d'affichage : 17 mars 2017

ORDRE DU JOUR :

- VOTE du Compte de Gestion du Trésorier 2016
- VOTE du Compte Administratif 2016

- AFFAIRES DIVERSES

PRESENTS : MM JILIBERT, CAMASSES,
DESCOFFRES, ESCULIE.
Mmes ADELL, ESCAFFIT, RENOUX, SAUNIER.

ABSENTS EXCUSES :

Mme ESPARSEL donne pouvoir à M CAMASSES.
Mme CASTANEDA donne pouvoir à Mme SAUNIER.

ABSENTS :

M. BARRAU, GUYET Mmes VALENTIN.

Mme ADELL est élue secrétaire de séance.

Séance 2017/ N° 3⇒DEL21032017-3-1

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016

Monsieur le Maire indique que le Trésorier atteste que son compte de gestion 2016 correspond au compte administratif de la commune et il communique le document Résultats Budgétaires de l'exercice émis par la trésorerie.

Il est nécessaire de voter ce résultat.

NOMBRE DE VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Après une explication ligne par ligne du Compte Administratif de la Commune 2016 par Monsieur Le Maire, celui-ci sort de la salle du conseil et le vote est demandé par Mme RENOUX 2^{ème} Adjointe.

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Exercice	647 252.28	Exercice	393 421.14
	Résultat de l'exercice 2016		253 831.14
	Excédent reporté 2015		551 449.63
	Résultat de clôture 2016		805 280.77

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Exercice	279 972.93	Exercice	409 309.36
	Résultat de l'exercice 2016		- 129 336.43
	Excédent reporté 2015		286 770.52
	Résultat de clôture 2016		157 434.09

Résultat global de l'exercice 2016	124 494.71
Résultat global de clôture de l'exercice 2016	962 714.86

NOMBRE DE VOTANTS :9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Michel JILIBERT.